

À Montréal le 31 août 2008,

Madame BEAUDOIN et messieurs CAMPBELL et BADER,

SUJET : Mémoire concernant l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes

En tant que citoyen actionnaire et en tant qu'utilisateur payeur du service postal, je vous demande de tenir compte de mes points de vues et suggestions, principalement :

- Je trouve que le travail de votre comité est très important et même trop important pour ne pas consulter la population. Cette consultation pourrait se faire de façon très efficace par la poste avec une enveloppe correspondance-réponse d'affaires.
- Je tiens à vous faire réaliser que les actionnaires de la Société canadienne des postes sont ni plus ni moins que la population canadienne. Vous devriez faire voter tous les citoyens actionnaires comme il se doit.
- En étudiant la [Loi sur la Société canadienne des postes](#), il n'est pas dit que la Société canadienne des postes doit faire des profits et encore moins de verser des dividendes à qui que se soit, mais plutôt qu'elle "*veille à l'autofinancement de son exploitation*". Les dividendes versés au Gouvernement fédéral depuis plusieurs années devraient servir plutôt à investir dans l'amélioration du service postal pour que tous les citoyens aient accès au même service de proximité.
- La Société canadienne des postes effectue la cueillette et la livraison du courrier, tout le monde s'entend là-dessus. Il n'est pas normal que des citoyens soient contraint d'aller chercher leur courrier plutôt que de le recevoir à leur domicile. Pensez aussi aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

En espérant que vous teniez compte de mes points de vues et de mes suggestions.

Je demeure,

Guy ROCHON